Accusé de réception en préfecture 073-200023364-20251107-2025-55C-DE Date de télétransmission : 14/11/2025 Date de réception préfecture : 14/11/2025



Délibération du 7 novembre 2025

délibération N° 2025-55 C

objet Réponse à un appel d'offres pour le tri de collectes sélectives

Date de convocation : le vendredi 31 octobre 2025
 Date de publication : le 17 novembre 2025

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 31 octobre 2025 s'est réuni le 7 novembre 2025 à 14 h 30 h à l'UVETD à Chambéry sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents 26, Nombre de votants : 27

POUVOIR DE VOTE

Françoise VIGUET CARIN donne pouvoir à Serge DAL BIANCO

EXCUSES : 11 BRUN Pierre

GIRAUD Murielle GRILLAUD Laurent BARBIER Marie-Claire

VIGUET-CARRIN Françoise

MAITRE Florian
GUIGUE Thibaut
DANIS Georges
AMET Yannick
SPIGARELLI Lucien
SARTORI Walter

ABSENTS: 4

LEOUTRE Jean-Marc RUFFIER-LANCHE René THEVENON Raphaël BRUNIER Thierry **ELUS TITULAIRES PRESENTS**: 24

BENEVISE Marie BOIX-NEVEU Arthur FABRE Maryse JOLY Max

BLANQUET Denis VAN STRAATEN Nicolas

GIRARD Marc DRIVET Jean-Marc CARDE Daniel GRANGE Yves TAIN Daniel

BURNIER-FRAMBORET Frédéric

RAUCAZ Christian ZOCCOLO Alain

ROUGEAUX Jean-Pierre DAL BIANCO Serge CHEMIN François CECILLE Joël

PERRIER Jean-Claude SIMON Christian VARESANO José

FRAISSARD Jean-Claude HANRARD Bernard BOIRON Laurence

ELUS SUPPLEANTS PRESENTS: 2

DUNAND Marie VIBERT Christian

Délibération du 7 novembre 2025

délibération N° 2025-55 C

objet Réponse à un appel d'offres pour le tri de collectes sélectives

Arthur Boix-Neveu, vice-président, indique que le nouveau centre de tri des collectes sélectives de Savoie Déchets a commencé sa mise en service le 13 octobre 2025. Les premiers résultats permettent d'espérer une montée en puissance rapide et l'atteinte des capacités prévisionnelles dans les prochains mois.

Selon les dernières projections, les réceptions de collectes sélectives au centre de tri en 2026 devraient être d'environ 35 000 à 36 000 t, avec des perspectives d'augmentation progressive pour les années suivantes.

La capacité théorique du centre de tri étant de 40 000 t (en deux postes à 13 t/h), le centre devrait disposer d'une capacité excédentaire de l'ordre de 5 000 t.

Une part importante des coûts associés à la construction et l'exploitation du centre de tri étant fixe, la quantité triée sur le centre de tri est un paramètre essentiel pour l'optimisation économique du CDT et les tarifs appliqués aux adhérents et partenaires.

Une augmentation des quantités triées permettrait donc des optimisations financières importantes.

L'article 7 des statuts de Savoie Déchets autorise le syndicat à assurer des prestations de services pour le compte de tiers et répondre à des consultations ou mises en concurrence, liées à l'exercice de ses compétences (y compris hors de son périmètre géographique) ou relevant d'activités connexes à celles-ci.

Il est donc proposé d'autoriser la Présidente à répondre à des appels d'offres pour le tri de collectes sélectives, à un prix correspondant à celui pratiqué dans le cadre d'autres contrats, soit entre 210 €/t et 280 €/t selon les quantités et la qualité des matières apportées ainsi que les jours d'apports.

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009 ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral en date du 28 juin 2016 approuvant la modification des statuts de Savoie Déchets et définissant les compétences transférées au Syndicat ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral en date du 13 mars 2019 approuvant la modification des statuts de Savoie Déchets et définissant notamment certaines actions pouvant être conduites par le Syndicat ;

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité

Article 1: autorise la Présidente à répondre à des appels d'offres pour le tri de collectes sélectives, à un prix compris entre 210 € HT/t et 280 € HT/t selon les quantités et la qualité des matières apportées ainsi que les jours d'apports

Article 2 : autorise la Présidente à signer tous les documents afférents à l'exécution du marché en cas d'attribution

Jean-Marc DRIVET Secrétaire de séance

Marie BENEVISE Présidente



